



MAIRIE DE PERREUX

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 24 mars 2025

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18
QUORUM	10
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
17 mars 2025	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>	
27/03/2025	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le <b>25 MARS 2025</b> et publication du <b>25 MARS 2025</b>	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-quatre mars**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le dix-sept mars deux mille vingt-cinq** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvain GIRARDIN, Patricia PERRET, Roseline TRAMBOUZE, Isabelle ROUVIDAN (arrivée à 20h15) et Lucie ROCH.

**Absents avec pouvoir :**  
Chantal SAVARINO donne pouvoir à Christine VALADE  
Sylvie RENARD donne pouvoir à Marcel DUMAS  
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Didier DUPIN

**Absents sans pouvoir :**  
Patrick PORNET (arrivée à 20h38)

**Secrétaire de séance :** Patrick DUCROS

**OBJET : 2025-010 : Subventions accordées pour 2025**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal les subventions à verser pour l'exercice 2025.

De plus, Monsieur le Maire informe que la charte d'engagement républicain a été signée par tous les Présidents de chaque association.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **d'accorder** les subventions suivantes, dont les dépenses correspondantes seront imputées sur le compte 65748 du chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget général :

- A l'unanimité :

- Comité intersociétés : 2 916.07 €
- Les 3C : 150 €
- Harmonie du Coteau : 300 €
- Les ParrioKomics : 150 €
- Les Amis de la Forêt : 800 €
- Amicale des donneurs de sang : 500 €
- FNACA : 150 €
- Club culturel : 150 €
- Sou de l'école publique / activités éducatives : 500 €
- OGEC / cantine : 8 500 €
- OGEC / fonctionnement : 36 500 €

- Par 17 voix pour et 1 abstention (Sylvain GIRARDIN) :

- Football club de Perreux : 1 000 €

- Par 17 voix pour et 1 abstention (Sylvie RENARD) :

- Les Aiglons de Perreux : 1 000 €

- Par 17 voix pour et 1 abstention (Lucie ROCH) :

- La Soupe au Caillou / périscolaire : 75 000 €
- La Soupe au Caillou / E.V.S. : 20 000 €

- Par 17 voix pour et 1 abstention (Christian LAREURE) :

- Amis de Perreux - ASMV : 1 000 €

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 24 mars 2025

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Patrick DUCROS

*(Handwritten signatures of Jean-Yves Boire and Patrick Ducros)*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20250324-2025-010-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/03/2025  
Publication : 25/03/2025